

Publié le 17 novembre 2008

Les Sem à la conquête des TV locales

Le câble avait aidé, dans les années 80, la création de télévisions locales. Après 20 ans de développement en douceur, la TNT, la télévision numérique terrestre, annonce aujourd'hui une véritable révolution du paysage audiovisuel français. Le CSA doit délivrer des dizaines de licences à travers l'hexagone au cours des prochaines années. Dans un marché où les collectivités sont devenues un acteur de poids, les Sem tirent leur épingle du jeu.



Le monde de la télévision locale est en pleine mutation : depuis l'avènement en 2007 de la télévision numérique terrestre (TNT), ce ne sont pas moins de 11 nouvelles chaînes qui sont venues s'ajouter aux 22 ayant déjà obtenu l'agrément du CSA depuis 1987. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel lance actuellement de nombreux appels aux candidatures qui devraient déboucher sur la création de dizaines d'autres en mode numérique d'ici à 2010. Sur un marché où les collectivités sont bien présentes, les Sem n'hésitent plus à monter en première ligne.

La Fédération des Epl recense actuellement pas moins d'une dizaine de projets de création de télévisions locales sous la forme de société d'économie mixte, soit presque autant que le nombre de Sem actuellement dans ce créneau. Car la combinaison de financements public et privé est un atout dans un secteur difficile où les recettes proviennent essentiellement de la publicité et des coproductions. Du coup des chaînes n'hésitent pas à sauter le pas comme la télévision locale [Canal Coquelicot](#), qui émet depuis dix ans dans l'Est parisien et qui prépare sa reconversion en Sem pour mieux accompagner son développement.

D'autres Sem déjà bien en place profite de l'évolution du marché pour monter en puissance. En Bretagne, [Rennes Cité Média](#) a pris un tournant décisif en septembre 2007 en intégrant la télévision numérique terrestre (TNT), portant sa couverture à 1,2 million de personnes. Forte de plus de vingt ans de savoir-faire et d'une forte crédibilité, elle s'apprête aujourd'hui à créer des synergies avec deux autres chaînes locales bretonnes en cours de création. Objectif : prendre une véritable

dimension régionale grâce à des actionnariats croisés d'investisseurs privés et publics.

Au-delà du simple appui financier, la présence des collectivités dans le capital des chaînes représentent un formidable soutien à la création d'œuvres locales. « Contrairement à certaines chaînes commerciales privées qui n'hésitent pas à jouer la carte des séries américaines, nous soutenons au maximum les réalisateurs et producteurs régionaux », confie Dominique Hannedouche, directeur général adjoint et directeur d'antenne de la Saem Rennes Cité Média. Même philosophie avec la [Sem TV Vendée](#) dont l'objectif est de mettre la télévision « au service de la population locale ».